



AVIS AUX MEMBRES

N^o 2006 - 046

Le 17 avril 2006

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ

Ensign Energy Services Inc. (ESI) Fractionnement d'actions

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Ensign Energy Services Inc. (Ensign) a annoncé, le 20 mars 2006, que son conseil d'administration a approuvé un fractionnement d'actions sur la base de deux pour une de toutes les actions en circulation de la compagnie.

Le fractionnement d'actions de 2 pour 1 devra être approuvé par les actionnaires lors de l'assemblée annuelle et spéciale de la compagnie, le 17 mai 2006, ainsi que par les autorités réglementaires.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, maintenance des systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526 ou le service des opérations de CDCC.

Michel Favreau
Premier vice-président et chef de la compensation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest
Bureau 700
Toronto, Ontario
M5H 2M5
Tél. : 416-367-2463
Télec. : 416-367-2473

800, square Victoria
3^{ème} étage
Montréal (Québec)
H4Z 1A9
Tél. : 514-871-3545
Télec. : 514-871-3530

www.cdcc.ca